

Les subsides

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Madame la Présidente, je voudrais d'abord dire que nous appuyons cette motion de l'autre parti de l'opposition. Je voudrais la lire. Voici:

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir omis à de nombreuses reprises de protéger la souveraineté et l'indépendance économique du Canada comme le démontrent les efforts faibles et futiles manifestés contre l'avis 256 de la *Federal Energy Regulatory Commission* des États-Unis, qui porte sur les coûts de transmission du gaz canadien, et la servilité avec laquelle il permet la prise de contrôle, par des intérêts étrangers, de sociétés et des ressources naturelles du Canada.

C'est ce qui s'appelle mettre les points sur les i. Cette résolution souligne le fait que le gouvernement renonce à la souveraineté du Canada. Il prend une série de décisions politiques qui sapent notre souveraineté. Ce n'est pas un concept purement abstrait, mais une question de politique publique dont notre prospérité économique et notre indépendance dépendent directement. Évidemment, notre indépendance économique dépend de notre capacité à pouvoir prendre des décisions dans d'autres domaines, y compris celui de la politique étrangère. Cette résolution dénonce le bradage des sociétés canadiennes et de nos richesses naturelles. Elle dénonce la série de décisions politiques que le gouvernement a prises depuis son accession au pouvoir en faveur d'un accroissement de la mainmise étrangère.

Pour confirmer la chose, je dirais que la décision dont il est question aujourd'hui, soit l'avis 256 de la *Federal Energy Regulatory Commission*, des États-Unis, se répercute sur la politique énergétique canadienne. Cette décision porte un jugement sur les taxes que nous imposons sur nos richesses naturelles. C'est ce qu'il est convenu d'appeler un droit.

Naturellement, ce n'est pas le premier échec du gouvernement en ce qui concerne la réglementation de nos propres ressources. On se rappelle très bien la question des bois d'oeuvre résineux. L'industrie américaine s'est offusquée de ce que les exportations canadiennes de bois de résineux réduisent les affaires des sociétés américaines et elle a ameuté l'opinion. Le gouvernement américain a répondu et demandé à ce que le Canada taxe ses bois.

C'était le début de l'habitude du gouvernement canadien de céder aux pressions du gouvernement américain et de l'industrie américaine. De ce fait, nos politiques sur la réglementation des ressources naturelles commencent à être élaborées aux États-Unis. Le gouvernement canadien est en passe de renoncer à ses pouvoirs de réglementation des ressources naturelles. Il se contente de répondre aux pressions américaines.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement dans le domaine de la réglementation que nous cédon des pouvoirs. Le même phénomène se retrouve dans le secteur de la propriété, ce qui soulève la question de savoir qui possède l'économie canadienne.

• (1740)

L'un des problèmes de longue date de notre économie tient évidemment au fait que beaucoup de nos industries sont déteues, dans une large mesure, par des intérêts étrangers, surtout américains. Les investisseurs américains et les compagnies américaines possèdent un grande partie de notre industrie. Et le gouvernement n'a fait qu'aggraver ce problème.

Nous avons entendu beaucoup parler, au cours des dernières semaines, de l'acquisition de Dome Petroleum par une grande société américaine, la société Amoco. Le gouvernement reste les bras croisés pendant que des sociétés pétrolières canadiennes passent entre des mains américaines. La propriété étrangère dans notre industrie pétrolière ne cesse d'augmenter. Cela revient à dire que nous sommes moins en mesure, en tant que Canadiens, d'arrêter notre propre politique économique dans ce secteur. Autrement dit, le gouvernement du Canada aide les Américains à acquérir une influence de plus en plus grande sur notre économie.

On peut peut-être pardonner au premier ministre (M. Mulroney) d'être copain-copain avec le président américain et de chanter des chansons irlandaises avec lui. Nous comprenons ce genre de choses: c'est du spectacle pour les caméras de télévision. Mais quand c'est dans la politique économique qu'on retrouve ce genre d'attitude, on a vraiment un problème. Quand le premier ministre se montre incapable de prendre la défense des intérêts canadiens, de protéger les pouvoirs de réglementation de nos ressources naturelles dont dispose le gouvernement canadien, et de prendre des mesures efficaces pour maintenir l'industrie pétrolière entre les mains de Canadiens ou pour accroître la part du Canada dans la propriété de l'industrie pétrolière, c'est une dérobaie du gouvernement qui laisse les intérêts étrangers accroître leur mainmise sur l'industrie du pétrole.

Rien d'étonnant à cela, puisque c'est ce gouvernement qui a sabordé l'AEIE, une agence chargée d'examiner les investissements étrangers et de vérifier s'ils étaient ou non dans l'intérêt du Canada, pour la remplacer par Investissement Canada dont le bilan se résume à avoir approuvé pratiquement toutes les offres d'absorption d'entreprises canadiennes présentées par des Américains. C'est vraiment un tigre de papier. Le gouvernement a été une véritable chiffre molle face aux Américains.

C'est à la fois triste et dangereux en ce moment, puisque ce même gouvernement mène actuellement une initiative de libre-échange avec les États-Unis. Il a pris la responsabilité de négocier un accord commercial global avec nos amis américains. S'il faut se fier à sa performance dans le domaine du gaz naturel, du bois d'oeuvre, du bardeau et de l'accroissement de la propriété étrangère dans notre économie pour se faire une idée de la façon dont il négociera cette entente de libre-échange, les Canadiens ont de bonnes raisons de redouter l'affaire que le premier ministre présentera à la Chambre cet automne.

Le libre-échange protégera-t-il suffisamment la culture canadienne? Protégera-t-il les revues canadiennes? Le gouvernement canadien aura-t-il la même latitude en matière de développement régional?

La question à l'étude aujourd'hui touche le gaz naturel. Cela représente un autre coup dur pour l'économie de l'Ouest. Le gouvernement va-t-il protéger notre capacité de prendre des initiatives pour développer l'économie de nos régions, surtout à une époque où nous savons que l'incidence positive de la relance des quelques dernières années a été très inégale? Le sud de l'Ontario a connu une forte expansion économique, mais cela n'a pas été le cas dans l'ouest du Canada.